

OBSERVATOIRE PLURIANNUEL DES ENJEUX
SOCIOPOLITIQUES ET SECURITAIRES
EN AFRIQUE EQUATORIALE ET
DANS LES ILES DU GOLFE DE GUINEE



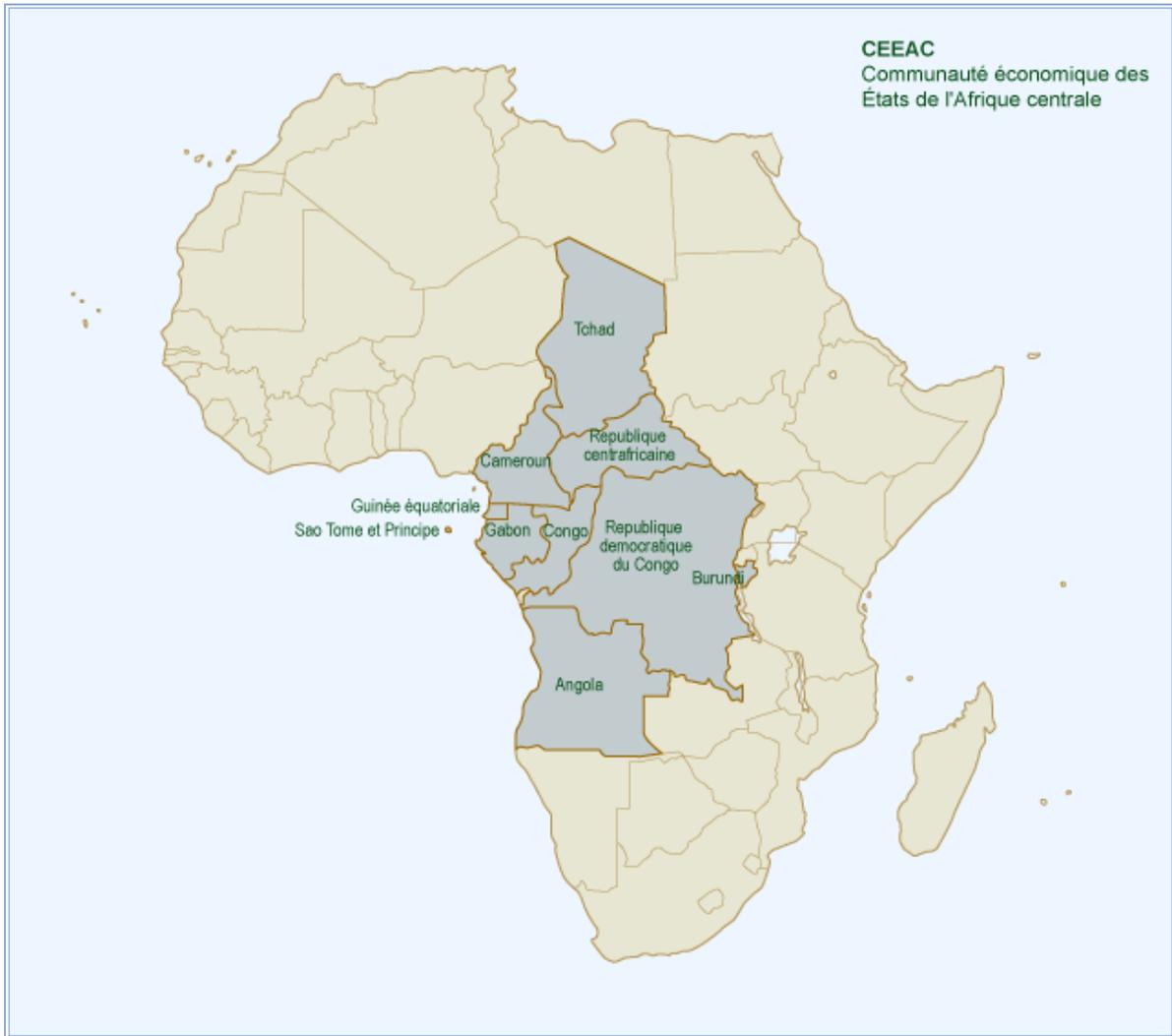
*Projet financé par le Ministère de la Défense
de la République française
Délégation aux Affaires Stratégiques*



Dynamique des réponses sécuritaires de la CEEAC à la crise centrafricaine

Table des matières

I – CONTEXTE ET BRÈVE CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS	4
Chronologie	4
II – ÉLABORATION ET DIFFUSION DES RÉPONSES SÉCURITAIRES	6
A) Les instruments régionaux de prévention et de résolution des conflits et leurs mécanismes de saisine.....	6
B) Effectifs et mission des troupes déployées	8
C) Défis et portée de l’action militaire en RCA	10
III – ENJEUX ET RÔLE DES ACTEURS AFRICAINS ET NON AFRICAINS.....	11
A) Le rôle des acteurs.....	11
1) Rôle des acteurs africains	11
2) Rôle des acteurs non africains	13
B) Les différents enjeux.....	15
1) Les enjeux du point de vue des acteurs africains	15
2) Les enjeux pour les acteurs non africains.....	17
CONCLUSIONS	18



Carte des dix pays membres de la Communauté économique des États d’Afrique centrale (source : [TDRP](#))

I – CONTEXTE ET BRÈVE CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Située dans la partie septentrionale de l’Afrique centrale, la République centrafricaine (RCA) s’étend sur 622 984 km², environ 12% de plus que la superficie de la France métropolitaine (551 500 km²), pour seulement 4 525 millions d’habitants (Banque mondiale, 2012). État enclavé, la Centrafrique est limitrophe de six États de la sous-région. Elle partage 1 197 km de frontière avec le Tchad au nord, à l’est 175 km avec le Soudan, 990 km avec le Soudan du Sud, à l’ouest 797 km avec le Cameroun, enfin au sud, 1 577 km, avec la République démocratique du Congo, et 467 km de frontière avec la République du Congo. La République centrafricaine est à la fois membre de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC), et de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC). En dépit de ressources naturelles importantes (bois, diamants, or, uranium), le pays n’a pas jeté jusqu’ici les bases d’une économie diversifiée en mesure de porter une dynamique de croissance durable et inclusive. Le contexte sociopolitique du pays et l’insuffisance de ses infrastructures de base sont autant d’obstacles à la transformation structurelle de l’économie. Avec un indice de développement humain de 0,352 en 2012, la RCA occupe la 180^e place sur les 194 pays classés par le PNUD.

L’histoire récente de la RCA est marquée par une dynamique d’instabilité¹. La situation actuelle fait suite à un cycle de crises politiques et sécuritaires qui s’étendent sur plusieurs décennies. Le pays a connu trois conflits internes en dix ans et en est à son troisième gouvernement de transition en l’espace d’un an. Aussi, la crise centrafricaine est une crise complexe, qui trouve ses origines dans une multiplicité de facteurs, parmi lesquels :

Des faiblesses socioéconomiques, politiques et structurelles persistantes, la mauvaise gouvernance, ainsi qu’une cohésion sociale fragile, née d’un sentiment profond de marginalisation chez certains groupes, notamment les populations du nord du pays, qui s’estiment discriminées par le gouvernement central. Cette situation se trouve exacerbée par l’extrême fragilité des institutions de l’État, la récurrence des conflits internes, les ingérences extérieures et la déliquescence des forces de sécurité centrafricaines, sur fond d’abus de pouvoir, de corruption, de népotisme, etc. Ces facteurs ont laissé les gouvernements centraux successifs vulnérables et dans l’incapacité de gérer le large éventail des menaces auxquelles le pays est confronté.

Chronologie

- 10 décembre 2012

Offensive des rebelles de l’Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), qui s’emparent en deux semaines de plusieurs villes stratégiques : Bria (ville diamantifère du centre), Bambari (ville aurifère du centre-sud), Kaga Bando, Ndélé etc., avant de constituer, avec trois autres mouvements, la Convention patriotique du salut du Kodro, la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP-Fondamentale) et l’Union des forces républicaines, la coalition nommée Séléka².

1. Le pays a connu 5 coups d’État, respectivement en 1965, 1979, 1981, 2003 et 2013.

2. Signifie « Alliance » en Sango, langue véhiculaire de la République centrafricaine. Il s’agit d’un ensemble hétéroclite de combattants sans commandement unifié, majoritairement musulmans. Leurs revendications initiales portent sur l’application des accords de Libreville de 2008, qui exigeaient notamment le désarmement et l’insertion dans l’armée centrafricaine de tous les anciens combattants.

- Janvier 2013

Pourparlers de paix sous l'égide des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui ont désigné le président du Congo, Denis Sasso-Nguesso, comme médiateur. Les pourparlers aboutissent à la signature, le 11 janvier 2013, des Accords de Libreville³.

Les Accords de Libreville prévoient : la conservation de la Constitution, le maintien au pouvoir du président François Bozizé⁴ jusqu'à la fin de son mandat en 2016, la nomination d'un Premier ministre issu de l'opposition et doté des pleins pouvoirs exécutifs, la formation d'un gouvernement d'union nationale composé des représentants de toutes les parties aux pourparlers ; la dissolution de l'Assemblée nationale après l'adoption d'un nouveau code électoral et la création d'une autorité électorale nationale ; la tenue d'élections législatives dans les 12 mois ; enfin, la mise en place d'un nouveau mécanisme de suivi pour garantir l'application intégrale des dispositions des accords.

- 18 janvier 2013

Le président Bozizé nomme Nicolas Tiangaye, représentant de l'opposition politique, Premier ministre de transition.

- 22 mars 2013

À la suite des désaccords sur la composition du gouvernement et sur les modalités d'application de certaines dispositions des accords, la Séléka reprend les hostilités et, en deux jours, investit Bangui, chassant François Bozizé du pouvoir. Le leader de la Séléka, Michel Djotodia, s'autoproclame Président et confirme Nicolas Tiangaye dans ses fonctions de Premier ministre⁵. Un nouveau gouvernement est également formé, intégrant des représentants de la Séléka, de l'opposition, de la société civile ainsi qu'un seul membre proche de l'ancien président renversé. M. Djotodia y assume également le poste de ministre de la Défense.

- Avril 2013

Deux sommets extraordinaires des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC se tiennent à N'Djamena, les 3 et 18 avril 2013, au cours desquels les chefs d'État de la Communauté définissent notamment des nouvelles mesures pour la transition en RCA, et recommandent la création d'un Conseil national de transition, qui ferait office de parlement du pays. La période de transition est limitée à 18 mois et prorogable pour un maximum de 24 mois, durant lesquels seraient organisées des élections présidentielles, législatives et locales⁶. Un Comité de suivi présidé par le médiateur et composé d'États membres de la CEEAC et de partenaires internationaux est créé pour garantir l'application des accords, ainsi qu'un Groupe de contact international chargé de mobiliser l'appui de la communauté internationale.

3. Ces Accords recouvrent trois documents : une déclaration de principe sur la résolution de la crise politique et sécuritaire du pays, un accord de cessez-le-feu et un accord politique.

4. Au pouvoir depuis mars 2003 à la suite d'un coup d'État contre le président Ange Félix Patassé.

5. Il promulgue des décrets portant suspension de la Constitution, dissolution de l'Assemblée nationale, de la Cour constitutionnelle et du gouvernement d'union nationale et instauration de mesures de transition.

6. Le Conseil national de transition serait composé des cinq entités signataires des Accords de Libreville et comprendrait aussi des dignitaires religieux et des représentants de la diaspora. Le Conseil élirait non seulement le Président de la transition, qui ferait office de chef de l'État, mais aussi ses propres président et vice-président. Le Président de la transition, en sa qualité de chef de l'État, le Premier ministre et les autres membres du gouvernement ne seraient pas autorisés à se présenter aux élections présidentielles suivantes.

La CEEAC décide par ailleurs d'accroître les effectifs de sa force régionale de maintien de la paix, la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX), qui passera de 700 à 2 000 hommes.

- Décembre 2013

Cycle de violences et représailles mettant aux prises des éléments des milices d'autodéfense dénommées antibalaka (supposées favorables à l'ancien président François Bozizé) et des ex-Séléka, en dépit de la dissolution de cette coalition sur décision de M. Djotodia en septembre 2013. Face à la détérioration de la situation humanitaire et à la multiplication des affrontements armés, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté le 5 décembre 2013 (sur proposition de la France) la Résolution 2127, autorisant les forces françaises en République centrafricaine à prendre les mesures nécessaires pour appuyer temporairement la MISCA dans l'exécution de son mandat.

- Janvier 2014

Démission de M. Djotodia, et du Premier ministre Nicolas Tiangaye, le 10 janvier, lors d'une réunion au sommet de la CEEAC à N'Djamena. La communauté internationale reprochait aux deux acteurs de la transition leur inefficacité et leur incapacité à faire face à l'escalade de la violence. Le 20 janvier, le Conseil national de transition a élu Catherine Samba-Panza, alors Maire de Bangui, chef d'État de la transition. Catherine Samba-Panza a nommé André Nzapayeké Premier ministre, le 23 janvier, tandis que ce dernier a formé un nouveau gouvernement de transition le 27 janvier. Le nouveau gouvernement se compose de 20 membres, dont trois représentants de l'ex-Séléka et un représentant des antibalaka.

II – ÉLABORATION ET DIFFUSION DES RÉPONSES SÉCURITAIRES

A) Les instruments régionaux de prévention et de résolution des conflits et leurs mécanismes de saisine

Instituée en octobre 1983, dans l'objectif principal de promouvoir la coopération et l'intégration régionales, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a connu, du fait de crises internes survenues dans certains États membres⁷, une période de cessation d'activités entre 1992 et 1998. Au cours de cette dernière année, les chefs d'États et de gouvernement de la sous-région ont décidé de relancer les activités de la communauté, en la dotant d'objectifs supplémentaires : la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique centrale. Le COPAX (Conseil de paix et de sécurité), organe opérationnel de la CEEAC, créé le 25 février 2000 à Yaoundé⁸, constitue le principal instrument de la prévention et du règlement des conflits dans la sous-région. À ce titre, il obéit à une structuration en plusieurs paliers :

1- Le Mécanisme d'alerte rapide (MARAC) : il s'agit d'un système de collecte, à l'échelle de chaque pays membre, de l'information tactique et stratégique sur les risques, les causes et les dynamiques conflictuelles dans la CEEAC. L'information, traitée par le Centre d'observation et de surveillance, alimente en principe une banque de données sur la sous-région et permet de structurer et de mettre en action les capacités intégrées (négociation, résolution des problèmes, médiation, facilitation et assistance technique).

7. Le Congo-Brazzaville, la Centrafrique et la République démocratique du Congo.

8. Décision n° 001/Y/février du 25 février 1999.

2- La Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) est le bras armé du COPAX. Elle est une force, non permanente, constituée de contingents nationaux interarmées, de polices et de modules civils, en vue d'accomplir, à titre préventif ou opérationnel, des missions de paix, de sécurité et d'assistance humanitaire. Elle est mobilisée à l'issue de la saisine, soit par un État membre, soit par l'ONU ou l'UA. Son déploiement est géré par les instances politiques de la COPAX (conférence des chefs d'État et de gouvernement qui prend toutes les décisions engageant le COPAX, le conseil des ministres chargé du suivi et de l'exécution des décisions de la conférence et composé des ministres des Affaires étrangères ou des Relations extérieures, de la Défense ou des Forces armées, de l'Intérieur ou de la Sécurité, ou de tout autre ministre commis par son État)⁹.

3- La Commission de défense et de sécurité (CDS) est l'organe consultatif composé des chefs d'état-major des forces armées, des chefs de police et des experts des ministères en charge des questions de diplomatie, de défense et de sécurité. La CDS examine plusieurs questions (administratives, techniques et logistiques), évalue les besoins des opérations de maintien de la paix et organise des manœuvres militaires périodiques conjointes (art. 5, al. 2).

4- Le Pacte d'assistance mutuelle (PAM) est un protocole d'entente par lequel les États membres se proposent, dans la limite de leurs possibilités, de prêter main forte à l'un des signataires victime d'une agression armée, et à mettre des contingents de leurs armées à la disposition de la FOMAC. La mise en branle (saisine) de chacun de ces instruments est assujettie à la demande formelle de l'un des États membres ou son représentant. S'agissant de la FOMAC, son déploiement, plus structuré, obéit à une décision collégiale des chefs d'État et de gouvernement dont le président en exercice de la CEEAC assure le monitoring quotidien.

En RCA, le COPAX a initié deux opérations de maintien de la paix depuis la relance des activités de la CEEAC :

1- La MICOPAX I, mission de paix du COPAX (juillet 2008-avril 2013), dont le déploiement est décidé par les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC réunis à Brazzaville les 30 et 31 octobre 2007, est entrée en vigueur le 12 juillet 2008 (pour 6 mois renouvelables) afin de remplacer la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC). Créée en 2002 par les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) qui regroupe le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad, le Cameroun, la République centrafricaine et le Congo, la FOMUC était initialement une force de 500 hommes, chargée de maintenir la paix et de restructurer l'armée centrafricaine. Le passage de la FOMUC, (sous autorité de la CEMAC) à la MICOPAX I (sous autorité de la CEEAC qui regroupe davantage de pays de la sous-région) répondait à un souci de cohérence et de conformité juridique. S'inscrivant dans la continuité avec les missions de la FOMUC, la MICOPAX I avait aussi pour mandat de consolider le climat de paix et de stabilité, d'aider au développement du processus politique et au respect des droits de l'homme.

Cependant, le climat politique s'est détérioré après les élections présidentielles et législatives de janvier 2011, dont les résultats sont contestés par l'opposition¹⁰. Le dialogue ainsi que le processus de consolidation de la paix et de la sécurité, amorcés en 2008 entre le pouvoir, l'opposition et les différents groupes armés qui occupent une grande partie du pays, se sont dégradés.

9. Elie Mvie Meka, *Architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la CEEAC*, Friedrich Ebert Stiftung, Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé, 2007, p. 80-85.

10. « [François Bozizé, vainqueur contesté de l'élection présidentielle en Centrafrique](#) », *Le Monde*, 2 février 2011.

Lors du déclenchement de la nouvelle crise, en décembre 2012, François Bozizé, acculé et politiquement isolé malgré la présence d'un contingent sud-africain de la *South African Defence Force* (SADF)¹¹, sollicite l'interposition de la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) et la médiation de la CEEAC¹².

Vu l'évolution du contexte politique et sécuritaire de la RCA, marquée par la signature des accords de Libreville de janvier 2013, puis par l'éviction de François Bozizé, la CEEAC a décidé, le 18 avril 2013, de la mise en place de la deuxième mission du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale en République centrafricaine, la MICOPAX II, afin d'adapter le dispositif à l'aggravation de la crise. Entrée en vigueur le 31 mai 2013, la MICOPAX II est alors prévue pour une durée de 20 mois. Toutefois, le 17 juin, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine arrête de son côté le principe d'un déploiement d'une mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA), dont les éléments de base seraient issus des contingents affectés à la Mission de la CEEAC pour la consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX)¹³.

À l'issue de concertations entre l'UA et la CEEAC, les 21 et 22 août 2013 à Libreville, les 2 et 3 septembre 2013 à Addis-Abeba¹⁴ et des conclusions des réunions du Groupe international de contact sur la RCA (GIC-RCA) du 3 mai à Brazzaville et 8 juillet à Addis-Abeba¹⁵, la MISCA s'est officiellement substituée à la MICOPAX II le 19 décembre 2013, après le transfert d'autorité entre la CEEAC et l'UA. La MISCA, dont les troupes ont été élargies à celles du Burundi, de la RD Congo et du Rwanda, a reçu un mandat initial d'une durée 6 mois renouvelables pour la stabilisation de la RCA. La possibilité de transformer la MISCA en opération de maintien de la paix des Nations unies est également envisagée, pour autant que les conditions sur le terrain le permettent. En effet, les autorités centrafricaines de transition en ont fait la demande, tandis que la complexité et les risques persistants d'aggravation de la crise semblent plaider pour une réponse pluridimensionnelle et conséquente, qui permettrait de s'attaquer aux causes profondes de cette crise¹⁶.

B) Effectifs et mission des troupes déployées

En décembre 2012, au moment où se déroule l'offensive militaire de la Séléka, des troupes additionnelles en provenance du Congo, du Cameroun et du Gabon ont été déployées pour renforcer la MICOPAX I, portant ses effectifs à près de 700 hommes pour couvrir un territoire vaste de 622 984 km². Disposant d'un équipement limité, ces effectifs n'ont pas permis d'enrayer la violence ni d'empêcher la prise du pouvoir par la Séléka en mars 2013¹⁷.

11. Ce contingent de plusieurs centaines de soldats, déployé en janvier 2013, obéissait à un accord de coopération militaire entre la RCA et l'Afrique du Sud, conclu en 2007.

12. Alphonse Zozime Tamekamta, « Centrafrique : pourquoi en est-on arrivé là et quelle paix au-delà de Djotodia et de la MISCA ? », *Note d'Analyses politiques*, n° 14, *Thinking Africa* (Abidjan), 23 janvier 2014.

13. Cette initiative est aussi une traduction parmi d'autres, des tensions accompagnant l'articulation entre l'UA et les communautés économiques régionales en matière de gestion de la paix et de la sécurité.

14. Celle-ci portait, notamment, sur la coordination stratégique, la génération des forces, la mise en place du quartier général, le cadre juridique, le chronogramme de transition de la MICOPAX à la MISCA, la mobilisation des ressources et du soutien logistique, etc.

15. Communiqué de presse conjoint UA-CEEAC du 2 septembre 2013.

16. Michel Luntumbue, « [APSA : contours et défis d'une Afrique de la défense](#) ». Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2014, Bruxelles.

17. Les hésitations des contingents de la MICOPAX à s'interposer résultent aussi de la limitation posée par le Pacte d'assistance mutuelle (PAM), qui réserve cette assistance des États de la Communauté aux cas d'agressions extérieures. Au regard de ce critère, l'offensive de la Séléka a été considérée comme relevant d'un conflit politique

Réunis à N'Djamena en avril 2013, les dirigeants régionaux ont décidé de porter la capacité de la MICOPAX à 2 000 hommes, tout en lui assignant quatre objectifs principaux:

- 1- La participation à la restauration de l'ordre public et à la stabilisation de la situation sécuritaire, notamment par la neutralisation des groupes armés, leur cantonnement ou la reconduite aux frontières des éléments non centrafricains ;
- 2- La participation à la protection des civils et à la promotion des droits de l'homme et humanitaires ;
- 3- L'appui à la restauration des forces de défense et de sécurité et du système judiciaire,
- 4- Enfin l'appui à la préparation et à l'organisation des élections¹⁸.

D'une manière globale, la finalité reste l'accompagnement du processus de Libreville de janvier 2013.

En octobre 2013, la MICOPAX comptait quelques 2 589 hommes, dont 2 220 militaires et 379 policiers. Sur ce total, cependant, 1 694 hommes étaient déployés à Bangui. Cette concentration de forces dans la capitale a contribué à réduire temporairement le niveau des violences, bien que des incidents graves aient continué à se produire et que le niveau de criminalité soit resté préoccupant. Du fait des moyens limités de la MICOPAX, il a été difficile de garantir la sécurité de la population civile dans les provinces, et en milieu rural, notamment, contre la menace représentée par les ex-combattants de la Séléka, les groupes antibalaka et d'autres éléments armés. Aussi, le 13 décembre, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a décidé du renforcement des effectifs prévus pour la MISCA, qui passent de 4 500 à 6 000 hommes. Cette décision fait suite à l'amplification des violences dans le pays, et particulièrement aux affrontements entre les ex-rebelles de la Séléka et les milices d'autodéfense antibalaka supposées favorables à l'ancien président François Bozizé. Au terme de l'accord passé entre l'Union africaine et la CEEAC, et du transfert de l'autorité de la MICOPAX à la MISCA, cette dernière s'est rapidement employée à constituer ses forces et s'est dotée de son effectif complet, bien que tous les moyens opérationnels essentiels restent encore à déployer, au premier trimestre 2014.

En février 2014, la MISCA comptait 6 032 hommes effectifs, dont 5 404 militaires et 628 policiers répartis en quatre unités de police. Des mécanismes de liaison ont par ailleurs été mis en place pour faciliter la coordination des activités de la MISCA et des forces de l'opération Sangaris. En dépit des critiques initiales sur leurs difficultés à ramener l'ordre à Bangui et dans les autres villes centrafricaines, en proie aux violences, les contingents de la MISCA ont notamment pu améliorer la sécurité sur le principal axe routier reliant la RCA au Cameroun et qui constitue le principal corridor d'acheminement de l'aide humanitaire et des échanges avec l'extérieur, via le port de Douala, la métropole économique camerounaise. De même, un processus de désarmement partiel des groupes rebelles, jugé partial par ces derniers, a permis de ramener la sécurité à un niveau acceptable dans Bangui, tandis que l'évacuation, fin janvier 2014, d'une centaine d'éléments de l'ancienne Séléka de deux importants camps militaires de Bangui – escortés par des soldats de l'opération Sangaris et du contingent burundais de la MISCA – s'est déroulé de manière pacifique¹⁹.

interne, en dépit de la présence de quelques éléments étrangers, tchadiens et soudanais dans les rangs de cette rébellion.

18. Architecture et contexte sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC, note n° 5 de l'Observatoire pluriannuel des enjeux sociopolitiques et sécuritaires en Afrique équatoriale et dans les îles du golfe de Guinée, 25 février 2014.

19. « [Les ex-rebelles de la Séléka quittent le centre de Bangui](#) », *Le Figaro*, 27 janvier 2014.

Toutefois, en mars 2014, la composante civile de la MISCA ne comptait que 35 membres, sur les 152 prévus dans le concept d'opérations défini par l'UA. Ces éléments de la composante civile, spécialisés dans les affaires politiques, la liaison humanitaire, les droits de l'homme, etc., restent des plus essentiels dans l'appui à la mission. L'un des défis majeurs pour la sortie de crise passe en effet par la restauration des capacités d'administration de la justice et par la refondation de l'État centrafricain²⁰.

C) Défis et portée de l'action militaire en RCA

Malgré son déploiement rapide, la MISCA reste confrontée à de grandes difficultés opérationnelles, notamment dans les domaines de la mobilité aérienne, des systèmes d'information et des communications, du renseignement et de la logistique. Les activités de la Mission se trouvent dans une large mesure entravées par le mauvais état de l'infrastructure routière, ainsi que par l'absence d'éléments habilitants et de multiplicateurs de force, tels que les unités autonomes de transmission, les moyens du génie, le matériel de transport lourd ou les hélicoptères de manœuvre.

À l'échelle du territoire centrafricain, et au regard des situations sécuritaire et humanitaire précaires du pays, le dispositif paraît encore sous-dimensionné, compte tenu des difficultés immédiates de remise en place de l'administration publique et de l'appareil national de sécurité désormais absents dans de nombreux endroits du pays.

Les violences qui ont éclaté en décembre ont en effet englouti les ultimes ressources du pays et précipité l'effondrement d'une administration déjà fragile : l'armée nationale est à reconstituer et les éléments restants de la police et la gendarmerie manquent de moyens et de matériel indispensables pour exercer leurs fonctions. La destruction des infrastructures judiciaires et des établissements pénitentiaires entraînent une paralysie de l'administration de la justice et contribuent à la généralisation de l'impunité.

Les efforts des autorités de la transition pour regrouper et reconstituer les forces de défense nationale et de sécurité ont permis de réunir, début février 2014, quelque 6 500 éléments des anciennes Forces armées centrafricaines (FACA), sur les 8 434 que comprenaient les FACA avant décembre²¹.

À Bangui, trois commissariats sur huit ont rouvert et 700 policiers sur les 1 675 en fonction avant décembre ont repris du service. Près de 1 200 gendarmes sur les 3 500 en fonction avant décembre ont également repris le service. Cependant, la plupart sont déployés à Bangui, contre 226 seulement hors de la capitale. Depuis janvier, la police et la gendarmerie ont commencé à mener des patrouilles conjointes avec la MISCA à Bangui.

L'ambition des autorités de la transition est de créer une nouvelle armée intégrant toutes les composantes de la population centrafricaine. Cependant, le lynchage public d'un ex-combattant de la Séléka qui avait rejoint les rangs des FACA, quelques instants après la cérémonie officielle marquant la prise de contrôle de l'armée par la Cheffe d'État de la transition, rappelle la profonde division de la société centrafricaine et des forces armées, qu'il faudra restructurer en profondeur.

En attendant, le repli de la plupart des éléments de l'ex-Séléka hors de Bangui après la démission

20. Michel Luntumbue et Simon Massock, « [Afrique centrale : risques et envers de la pax tchadiana](#) ». Note d'Analyse du GRIP, 27 février 2014, Bruxelles.

21. Les données chiffrées de cette section sont puisées dans [les rapports du Secrétaire général des Nations unies sur la situation en République centrafricaine](#).

de M. Djotodia rend difficile la planification des opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration. La menace que constituent par ailleurs les antibalaka et d'autres groupes armés présents sur le territoire, plaide pour une mise à jour de la stratégie, en vue notamment d'une meilleure protection des civils.

Les violences, qui ont déjà fait près d'un million de déplacés et réfugiés, sur une population totale de 4,5 millions d'habitants se poursuivent, en dépit de la présence des 6 000 soldats africains de la MISCA, renforcés par les 2 000 soldats français de l'opération Sangaris. Selon le Président du Congo Brazzaville, Denis Sassou-Nguesso, il faudrait 10 000 soldats pour stabiliser la Centrafrique²².

Le cycle des représailles enclenché en décembre, et notamment les exactions à l'encontre des communautés musulmanes, sont par ailleurs porteurs d'un risque de pérennisation de la fracture communautaire en Centrafrique, avec le départ vers les pays voisins de la majorité des musulmans centrafricains²³.

De plus, en réaction aux scènes de lynchage, aux images de mosquées détruites et de corans profanés en Centrafrique, des appels au djihad ont été lancés depuis le Soudan voisin. Bien qu'il n'existe aucune sensibilité djihadiste en Centrafrique, et bien que la rébellion de la Séléka n'ait jamais été un mouvement islamiste, le risque existe que la situation en cours en RCA soit exploitée par des mouvements radicaux externes, dans un environnement régional sensible, et aux frontières relativement poreuses²⁴.

III – ENJEUX ET RÔLE DES ACTEURS AFRICAINS ET NON AFRICAINS

A) Le rôle des acteurs

1) Rôle des acteurs africains

Les pays de la sous-région intervenant dans le conflit centrafricain exercent des rôles variables, selon leur proximité géographique et politique, leur statut géopolitique, leurs contraintes internes et la définition de leurs intérêts.

Le volet médiation

Historiquement, feu Omar Bongo, président du comité ad hoc, de l'espace CEMAC, sur les questions centrafricaines, avait conduit les assises à l'issue desquelles l'accord global de paix entre différents mouvements rebelles et le gouvernement centrafricain a été conclu le 21 juin 2008. Après le décès d'Omar Bongo, le Congolais Denis Sassou-Nguesso a été mandaté par la CEEAC pour le suivi de ce processus. C'est sous sa conduite que l'accord du 11 janvier 2013, a été conclu à Libreville. Toutefois, en sa qualité de président en exercice de la CEEAC, le Tchadien Idriss Déby est également partie prenante au dispositif de médiation. Suivant la procédure statutaire en la matière, il est régulièrement informé de l'évolution du processus par le médiateur et par le Secrétaire général de la CEEAC.

22. « [Sassou-Nguesso : Il faut plus de troupes en Centrafrique](#) », *Le Figaro*, 17 février 2014.

23. La population musulmane de RCA serait passée de 15% environ à 2% de la population totale, selon Adama Dieng, le conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention des génocides. Voir « [Soudan: nouvelle manifestation contre la présence française en Centrafrique](#) », *Jeune Afrique*, 15 mars 2014.

24. La présence au Nigéria du numéro deux de l'ex-Séléka, Nourredine Adam, alimente les craintes d'une collaboration avec le groupe islamiste nigérian Boko Haram. Voir « [Nigeria-Centrafrique, la dangereuse connexion](#) », *Jeune Afrique*, 13 mars 2014.

Les volets humanitaire et stratégique

Les pays voisins de la RCA accueillent des réfugiés centrafricains depuis le début de la crise. Leur nombre était estimé, pour le Cameroun, à 27 065, au début du mois de février 2014, selon les chiffres du HCR²⁵; ils étaient près de 55 533 en RDC, 14 108 au Congo-Brazzaville et 87 000 au Tchad²⁶. La détérioration de la situation sécuritaire en Centrafrique a également motivé le rapatriement de près de 82 120 ressortissants des pays voisins de la RCA, soit 7 818 Camerounais 3 389 Congolais de la RDC et 70 913 Tchadiens²⁷. L'enclavement de la RCA est aussi un facteur déterminant d'une interdépendance économique étroite avec ses voisins, mise à mal par la crise en cours. Douala, la capitale économique du Cameroun, constitue ordinairement le débouché essentiel pour les flux économiques à destination de la Centrafrique. À la suite des attaques répétées des convois sur l'axe routier desservant la RCA, en dépit du dispositif de sécurité instauré par la MISCA, le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé à partir de Douala un pont aérien destiné à ravitailler la capitale centrafricaine, menacée par une pénurie de produits de consommation²⁸.

La ville de Douala a par ailleurs joué un rôle majeur dans le déploiement des arsenaux de l'opération militaire française *Sangaris*. En préparation au déploiement de *Sangaris*, le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Dixmude a accosté dans le port de Douala au Cameroun (28 novembre 2013). À partir d'une zone de regroupement et d'attente (ZRA) basée au port de Douala, le détachement de 350 soldats de l'armée de terre et le matériel militaire²⁹ ont été acheminés à Bangui, via N'Gaoundéré³⁰. Le Gabon reste pour sa part, l'une des plaques tournantes du dispositif diplomatique pour la gestion de la crise. Libreville, lieu symbolique de la signature du dernier accord sur la Centrafrique et du dispositif sécuritaire en attente de la France, est le point de passage obligé pour les concertations entre autorités françaises (Jean-Yves le Drian, le 23 novembre 2013) et centrafricaines (le Premier ministre centrafricain, André Nzapayéké, le 18 février 2014) qui s'y rendent pour faire converger les points de vue.

Le volet militaire

Selon les doctrines sécuritaires³¹, la définition de leurs intérêts ou les contraintes spécifiques à chaque pays – taille réduite de l'armée (Gabon, Guinée équatoriale), spécialisation croissante dans les opérations de maintien de la paix (Rwanda, Burundi), expression d'un leadership (Tchad), atonie diplomatique (Cameroun) –, la mobilisation des troupes impliquées en Centrafrique n'obéit pas forcément à une logique d'équilibre numérique entre effectifs des différents pays. À l'inverse de la FOMUC, dont les effectifs (500 soldats) étaient équitablement fournis par les 5 pays contributeurs (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad), les contributions des pays à la MISCA fluctuent, et traduisent un mélange subtil de contraintes de la géopolitique sous-régionale, des contraintes du jeu politique interne, et d'une part de jeu d'influence feutré ou explicite entre concurrents.

25. *Journal de Bangui* du 4 octobre 2013, cité par le *Monitoring quotidien* du MARAC, n° 71, du 4 octobre 2013, p. 5.

26. Commission européenne, « [République Centrafricaine - Impacts régionaux](#) », *Echo Crisis Report* n° 15, p. 1.

27. *Ibidem*.

28. « [Cameroun-Centrafrrique : voisinage à risques](#) », *Jeune Afrique*, 4 mars 2014.

29. Ce matériel était constitué de deux hélicoptères *Gazelle*, des dizaines de véhicules blindés de combat de type VAB, VBL et des camions logistiques.

30. « [Centrafrique : des éléments prépositionnés au Cameroun](#) », *ministère de la Défense*, 2 décembre 2013.

31. Architecture et contexte sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC, note n° 5, 24 février 2014.

On distingue ainsi des contributeurs majeurs : le Congo-Brazzaville avec ses 864 soldats déployés, suivi du Burundi et du Rwanda, qui ont déployé 850 soldats chacun, et le Tchad qui compte 792 soldats déployés sur le terrain ; les contributeurs moyens : le Cameroun avec 517 soldats et le Gabon avec 500 soldats ; et enfin, un contributeur mineur, la Guinée équatoriale avec 205 soldats³². Les enjeux sous-tendant les stratégies de déploiement des pays sont abordés au point B.

Le volet financier

Le budget de la MISCA, estimé à 403 millions USD, n'était pas bouclé au premier février 2014 lors de la tenue, à Addis-Abeba, de la conférence des donateurs, placée sous l'égide de l'Union africaine. Les promesses de dons y ont cependant atteint le montant de 315 millions USD.

Les pays membres de la CEEAC dont les troupes sont déjà sur le terrain sont disposés à mobiliser 100 millions USD. Les autres promesses africaines de fonds ont été formulées par trois puissances régionales : l'Afrique du Sud pour un montant d'1 million USD, le Nigeria pour 1,5 millions, l'Éthiopie pour 500 000 USD³³.

D'autres initiatives individuelles ont été engagées, notamment celle du Congo-Brazzaville, qui a déjà décaissé 25 milliards de FCFA en juin 2013 et 12,5 milliards de FCFA en octobre 2013 au profit de Bangui sous forme de prêts³⁴. Le gouvernement angolais a annoncé pour sa part, le 5 mars 2014, une aide de 10 millions USD à la RCA et promis d'ouvrir, dans certaines conditions, une ligne de prêt pour la RCA³⁵. Toutefois, les ressources manquent à l'appel pour couvrir les besoins de la force africaine. Selon le général Jean Marie Michel Mokoko, l'officier congolais à la tête de la MISCA, la mission manque notamment de soutien logistique et d'une capacité aérienne appropriée pour assurer le transport des troupes et du matériel en-dehors de Bangui³⁶. Le matériel de télécommunication, de même que le soutien médical et l'approvisionnement en médicaments font également défaut. En dépit de la volonté réitérée des leaders africains d'assurer une plus grande autonomie du continent dans la résolution des conflits touchant les pays membres, la mise en place d'un mécanisme prévisible de financement des opérations de maintien reste un défi majeur pour l'ensemble de l'architecture africain de paix et sécurité (APSA³⁷).

2) Rôle des acteurs non africains

L'intervention des acteurs non africains dans les crises centrafricaines est ancienne. Les plus connues étant celles menées par la France, dans des contextes aujourd'hui révolus³⁸. En 2009, cependant, l'UE déployait, dans le cadre de l'*Eufor (European Union Force)* Tchad/RCA, 3 300 soldats originaires de 26 pays différents (plus de la moitié d'entre eux étaient français), pour une opération de transition au Tchad et au nord de la RCA, ouvrant la voie à une force de maintien de la paix des Nations unies³⁹.

32. « [5 305 soldats de la MISCA fournis par 8 pays d'Afrique centrale, y compris le Rwanda](#) », *Afriqinfos*, 30 janvier 2014.

33. « [La France vise le 15 février 2015 pour les élections générales](#) », *Jeune Afrique*, 2 février 2014.

34. *La Lettre du Continent*, n° 668 du 16 octobre 2013, p. 1.

35. *Monitoring quotidien* du MARAC, n° 25 du 6 mars 2014 p. 10.

36. *Jeune Afrique*, *op. cit. Idem*.

37. « APSA : contours et défis d'une Afrique de la défense », *op. cit., idem*.

38. [Interventions françaises en Centrafrique en 1979 et 1996](#).

39. [Steven Spittaels et Filip Hilgert, « Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine », Anvers, IPIS, 2009, p. 20.](#)

Plus récemment, le conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE, 20 janvier 2014, a approuvé l'envoi d'une force d'un millier d'hommes sous la conduite du général de division français, Philippe Pontès, destinée à appuyer les forces françaises et africaines qui tentent de restaurer l'ordre et la sécurité en Centrafrique. Ces interventions s'inscrivent ainsi dans la perspective affichée par les partenaires extérieurs de l'Afrique, de renforcer les institutions nationales, régionales et continentales dans le domaine sécuritaire (RECAMP -Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, Force africaine en attente – FAA, Capacité africaine de réaction immédiate aux crises – CARIC), bien que les financements restent encore largement du ressort des Nations unies, de l'UE et des États-Unis.

À travers ses troupes prépositionnées au Tchad (un escadron blindé du 1^{er} RIMa), en RCA (opération Boali), au Congo-Brazzaville et au Gabon (6^e bataillon de l'infanterie marine composé de 1 000 hommes basés à Libreville), la France est au cœur du dispositif traditionnel de sécurité de l'Afrique centrale. Le renforcement de la collaboration avec l'UA et ses organisations sous-régionales, au-delà de l'indispensable partage du fardeau des opérations militaires, sont aujourd'hui un facteur essentiel de légitimation des opérations envisagées dans la sous-région comme sur le reste du continent.

Si la spirale des violences du mois de décembre 2013⁴⁰ et le climat d'affrontements intercommunautaires ont été déterminants dans la décision de la France d'intervenir en RCA, la caution du Conseil de sécurité, le mandat de l'UA, ainsi que la présence des troupes africaines ont été politiquement indispensables pour avaliser cette opération aux yeux d'une opinion en partie méfiante et versatile, comme l'ont illustré certaines manifestations d'hostilité, quelques semaines à peine après le début de l'opération *Sangaris*⁴¹.

Par ailleurs, la volonté manifeste de Paris de peser sur le calendrier de la transition centrafricaine, pourrait devenir une source de crispations, en consacrant une forme de retour à une logique de tutelle : dans son intervention à la conférence des donateurs pour la MISCA, en effet, le représentant de la France avait annoncé la date du 15 février 2015 pour la tenue des élections générales, prenant de court les partenaires de la CEEAC et de l'UA⁴². Cette précipitation apparente de la France à préparer son désengagement est probablement à mettre en lien avec le manque de soutien et la faible volonté des partenaires de l'UE à constituer les forces promises pour la RCA. Les États membres, déjà peu enthousiastes à s'engager en Centrafrique, semblaient, au premier trimestre 2014, davantage se tourner vers la crise en cours en Ukraine⁴³.

40. Avec plus de 100 morts et autant de cadavres retrouvés dans la ville Bangui, le mois de décembre 2013, selon MSF, a été le mois le plus sanglant.

41. « [Nouvelle manifestation anti-française à Bangui](#) », *Le Monde*, 26 décembre 2013.

42. « [La France vise le 15 février 2015 pour les élections générales](#) », *op. cit.*, *idem*.

43. « [L'Europe abandonne la Centrafrique](#) », *Le Point*, 15 mars 2014.

B) Les différents enjeux

1) Les enjeux du point de vue des acteurs africains⁴⁴

Si la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent (article 3-f de l'Acte constitutif de l'UA) est bien au fondement de l'action collective menée pour le règlement de la crise centrafricaine, il est d'autres enjeux plus dissimulés, liés aux conjonctures, contraintes ou préférences internes des États intervenants, aux jeux d'influence entre grands acteurs de la région, etc.

Si l'on considère que la stabilité interne des États est aussi liée à la stabilité de leur environnement externe, l'un des enjeux immédiats pour les États de la sous-région est d'ordre sécuritaire. Et les pays les plus concernés sont à l'évidence ceux qui partagent une contiguïté territoriale avec la Centrafrique. Le Congo-Brazzaville qui partage avec la RCA une frontière longue de 467 km, le Cameroun 800 km, le Tchad 1 197 km, le Soudan 483 km, le Soudan du Sud 682 km, et enfin la RDC 1 577 km, sont d'abord soucieux de contenir les risques d'exportation de l'instabilité centrafricaine sur leur propre territoire. La diffusion transfrontalière des menaces sécuritaires et trafics divers est de manière générale favorisée par un environnement sous-régional marqué entre autres par la désarticulation des politiques communes de surveillance des zones frontalières et l'insuffisance de la mutualisation des moyens⁴⁵.

Ainsi, depuis le renversement du gouvernement de François Bozizé en mars 2013, les régions frontalières du nord-est camerounais payent le prix de leur proximité avec la Centrafrique. Plusieurs incursions et attaques meurtrières de rebelles centrafricains y ont été enregistrées – dont une en représailles à l'accueil de François Bozizé par les autorités camerounaises – paralysant les voies de communication indispensables pour les échanges économiques⁴⁶. En République démocratique du Congo, les Nations unies se sont inquiétées début janvier, des effets potentiellement déstabilisateurs de la présence, dans le nord du pays, d'éléments armés venus de Centrafrique⁴⁷.

Plus fondamentalement, lorsqu'éclate la crise en décembre 2012, la Centrafrique apparaît comme un pays dont la sécurité est émiettée, en grande partie externalisée, et assurée par une multitude d'acteurs : pays membres de la CEEAC impliqués au sein de la MICOPAX, divers groupes rebelles contrôlant des pans du territoire qui échappent au pouvoir central, réseaux de trafics divers dans les zones diamantifères, aurifères, transfrontalières, etc. Cette situation est la résultante à la fois de la difficulté patente de l'élite politique centrafricaine à assurer la gestion du pays dans le cadre d'un système multipartite stable, couplée aux ingérences et au jeu d'influence de certaines puissances régionales.

À bien des égards, en effet, le conflit centrafricain semble également corrélé en partie aux enjeux économiques touchant aux intérêts des grands acteurs régionaux. Les puissances régionales comme le Tchad, et l'Afrique du Sud se sont en effet lancées dans une lutte d'influence visant la captation des ressources pétrolières ou minières du pays⁴⁸.

44. Cette section privilégiera l'analyse des seuls acteurs géopolitiques majeurs.

45. Se référer aux monographies pays produites dans le cadre de cet Observatoire.

46. « [Cameroun/Centrafrique : les échanges commerciaux mis à mal](#) », *Afrique et Actualités*, 8 février 2014.

47. « [RDC : l'ONU s'inquiète d'infiltrations d'hommes armés de Centrafrique](#) », *Jeune Afrique*, 8 janvier 2014.

48. « [Zones d'ombre autour de la mort des 13 soldats sud-africains](#) », *Jeune Afrique*, 29 mars 2013. Si l'Afrique du Sud est un acteur extérieur à la zone CEEAC, le pays agit en fonction de ses intérêts et semble de plus en plus enclin à forger une doctrine d'intervention sur le continent, en vertu de la légitimité que lui confère son statut de puissance africaine.

En 1993, la prospection menée par la société américaine *Western Geophysical* avait établi que le Tchad et la Centrafrique partageaient un même réservoir d'hydrocarbures, le bassin de Doba, Doseo et Salamat⁴⁹. Toutefois, aucune exploitation n'a été mise en œuvre en Centrafrique, du fait de l'insécurité persistante, tandis que l'exploitation du gisement d'hydrocarbures a fait du Tchad l'un des pays pétroliers de la région depuis les années 1990. D'un certain point de vue, la crise actuelle, par le biais de l'instrumentalisation de la Séléka, permet aussi de différer l'exploitation des gisements pétroliers centrafricains et de préserver les potentiels extractifs du Tchad et du Soudan⁵⁰. À l'inverse du Tchad, le Cameroun tirerait un avantage évident d'une Centrafrique stabilisée, pour laquelle le port camerounais de Doula constitue déjà un exutoire économique essentiel, en attendant les retombées à venir d'une évacuation du pétrole centrafricain vers le terminal pétrolier de Kribi⁵¹.

Entre-temps, le Tchad fait figure pour un temps encore de puissance tutélaire incontournable en Centrafrique. C'est avec le soutien ostensible du président Idriss Déby Itno que François Bozizé avait évincé le Président Ange-Félix Patassé proche alors de la Libye du colonel Kadhafi et qui avait laissé libre cours au développement de l'opposition tchadienne en Centrafrique. Le Tchad apparaît tout à la fois comme une puissance génératrice d'instabilité, et un acteur clé pour le rétablissement de la stabilité en Centrafrique. « Au cours de la décennie écoulée, le Tchad s'est employé à occuper les zones d'influence laissées en friche dans l'espace CEEAC par des États aux capacités bien plus importantes (Angola, Cameroun). Il l'a fait en projetant une certaine puissance militaire en RCA et aussi au Mali dans le cadre de l'opération Serval et des Nations unies. Aucun autre État de l'espace CEEAC – hormis l'Angola – ne dispose d'une telle puissance de feu mais surtout de troupes aussi aguerries au combat que l'armée tchadienne »⁵².

Son influence en RCA permet par ailleurs au Tchad de s'affirmer aujourd'hui comme le garant de la sécurité des communautés musulmanes de Centrafrique, tout en gardant un œil attentif sur les mouvements d'opposition tchadiens qui ont pu trouver refuge en Centrafrique à la faveur de la chute de François Bozizé. Bien que l'Afrique du Sud reste un acteur majeur de l'échiquier continental, doté d'une diplomatie influente, de la première économie du continent, sa tentative d'implantation dans l'espace CEEAC, mal conçue, s'est soldée par un échec, marqué par la perte de 13 de ses soldats et le retrait du corps expéditionnaire sud-africain⁵³. La présence d'un contingent de 400 hommes à Bangui s'inscrivait dans le cadre d'un accord bilatéral signé avec la RCA, en 2007, sous forme d'un mémorandum sur la formation des personnels militaires. Dépourvu de soutien aérien, de possibilité de ravitaillement et d'évacuation, le contingent a été pris dans les tirs croisés des FACA et de la Séléka. Si l'opération a pâti à l'évidence d'une certaine impréparation elle ne jouissait par ailleurs d'aucune légitimité aux yeux des acteurs de la sous-région.

L'Angola possède l'armée la plus importante d'Afrique centrale, forte de 107 000 hommes. Bien que le poste de chef d'état-major régional de la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC) de la CEEAC soit occupé depuis mars 2012 par le général angolais Daniel Raimundo Savihemba, le centre de gravité de la politique régionale angolaise semble davantage orienté vers l'espace de la SADC, et les espaces frontaliers immédiatement contigus à son territoire.

49. « [Les dynamiques de la crise centrafricaine](#) », *Libération*, 10 janvier 2014.

50. Source diplomatique. Voir aussi Jérôme Piodi, *op. cit.*

51. M. Amougou Ongonole, « [Complexe industrialo-portuaire de kribi \(cipk\): enjeux et perspectives](#) », document non daté.

52. Michel Luntumbue et Simon Massock, [Afrique centrale : risques et envers de la pax tchadiana](#). Note d'Analyse du GRIP, 27 février 2014, Bruxelles.

53. « [Mais que fait donc l'armée sud-africaine en Centrafrique ?](#) », *Nouvel Obs*, 29 mars 2013.

Les intérêts stratégiques les plus saillants pour l'Angola concernent notamment la présence du Mouvement séparatiste du FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda) sur le territoire du Congo Brazzaville, ainsi que les contentieux sur la délimitation des espaces maritimes et l'exploitation des hydrocarbures avec la RDC. Le positionnement angolais pourrait évoluer vers un rôle d'influence plus économique, comme l'indiquent les prêts accordés récemment à la RCA lors de la visite à Luanda de Catherine Samba-Panza, présidente de la transition.

2) Les enjeux pour les acteurs non africains

La France semble le seul État membre de l'UE doté de la volonté et des capacités d'intervenir dans le règlement de la crise centrafricaine. Si la volonté affichée par la diplomatie française d'opérer dans un cadre multilatéral apparaît comme une nécessité politique (légitimité) et technique (partage de la charge des opérations), cette posture permet surtout de contribuer à l'amélioration des instruments de gestion de crise dans les pays africains par un apport de compétences extérieures. Les défis posés par la complexité du conflit centrafricain rappellent cependant le caractère incontournable de l'institution onusienne, et les capacités inégales des Nations unies pour mener des actions multidimensionnelles de soutien à la paix dans la durée. D'une manière générale, seule l'Organisation des Nations unies possède l'intégralité des instruments et moyens pour proposer une réponse globale, coordonnée et cohérente aux conflits complexes.

L'intervention en RCA apparaît également comme un volet inséparable de la politique de sécurisation de la bande sahélo-saharienne, zone de jonctions des espaces géopolitiques (ouest-africain, centre africain et est-africain) fréquentée aujourd'hui par plusieurs groupes armés radicaux (AQMI, MUJAO, Boko Haram, etc.).

CONCLUSIONS

En dépit de la volonté de la CEEAC de se poser en modèle de gestion et de résolution des crises depuis la fin des années 2000, ses résultats restent mitigés.

Ses objectifs ont été régulièrement contrariés par la complexité de la crise centrafricaine et ses multiples enjeux. La diversité des intervenants, le jeu d'influence des puissances régionales, et surtout l'effondrement de l'État centrafricain sont parmi les facteurs déterminants de la chronicité de la crise.

La situation centrafricaine est à la fois la traduction, d'une difficulté manifeste de la classe politique à gérer le pays dans le cadre d'un système multipartite stable, mais aussi la résultante du jeu d'influence entre grands acteurs de la région, motivés en partie par la quête d'intérêts économiques.

La sécurité intérieure de l'État centrafricain, émiettée et dispersée entre divers acteurs étatiques et non-étatiques, repose sur la bonne volonté des États voisins et des groupes armés locaux partisans ou non du régime.

Le recours précipité aux élections, que la France voudrait voir tenue en février 2015, n'est pas une garantie d'un retour à la paix, en l'absence de la sécurité sur toute l'étendue du territoire. Le rétablissement de l'État de droit en Centrafrique suppose incontestablement un nouvel engagement profond et durable des organisations régionales et internationales.

Le dispositif MISCA/*Sangaris* s'avère sous-dimensionné pour sécuriser tout le territoire, appelant à une nouvelle hausse des effectifs. Celle-ci devra probablement s'accompagner d'une nouvelle résolution établissant la création d'une mission de maintien de la paix sous la bannière des Nations unies.

Si le recours aux Nations unies représente une possibilité de mettre un terme aux jeux des puissances régionales en Centrafrique, seule l'Organisation des Nations unies possède par ailleurs l'intégralité des instruments et moyens d'une réponse globale, coordonnée et cohérente aux conflits complexes.

En attendant, une réflexion est à mener sur le rôle des puissances régionales dont les agendas politiques sont à harmoniser avec les objectifs de la sécurité collective, afin de prévenir le spectre d'une mise sous tutelle permanente des États fragiles comme la Centrafrique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages et articles de référence

- Alphonse Zozime Tamekamta, « Centrafrique : pourquoi en est-on arrivé là et quelle paix au-delà de Djotodia et de la MISCA ? », Note d'Analyses politiques, n° 14, Thinking Africa (Abidjan), 23 janvier 2014.
- Amandine Gnanguenon (sous la dir.), *Les défis stratégiques africains : gestion de la conflictualité en Afrique centrale*, Études de l'IRSEM, n° 25, 2013.
- *Architecture et contexte sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC*, note n° 5 de l'Observatoire pluriannuel des enjeux sociopolitiques et sécuritaires en Afrique équatoriale et dans les îles du golfe de Guinée, 25 février 2014.
- Commission européenne, « République Centrafricaine - Impacts régionaux », Echo Crisis Report n° 15.
- Communiqué de presse conjoint UA-CEEAC du 2 septembre 2013.
- Elie Mvie Meka, *Architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la CEEAC*, Friedrich Ebert Stiftung, Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé, 2007.
- F. Söderbaum et R. Tavares (eds), *Regional Conflict Management in Central Africa: From FOMUC to MICOPAX*, in *Regional Organizations in African Security* ; Routledge, 90-106, Londres, 2010.
- Friedrich Ebert Stiftung, *Paix et sécurité dans la CEEAC : préalable au développement* (actes de colloque), Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé, 2007.
- International Crisis Group, *Mettre en œuvre l'Architecture de paix et de sécurité: l'Afrique centrale*, Rapport N° 181, novembre, 2007.
- La Lettre du Continent, n° 668 du 16 octobre 2013.
- Amougou Ongonole, « Complexe industrialo-portuaire de kribi (cipk): enjeux et perspectives », document non daté.
- Michel Luntumbue et Simon Massock, « Afrique centrale : risques et envers de la pax tchadiana ». Note d'Analyse du GRIP, 27 février 2014, Bruxelles.
- Michel Luntumbue, « APSA : contours et défis d'une Afrique de la défense ». Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2014, Bruxelles.
- Ministère de la Défense, « Centrafrique : des éléments prépositionnés au Cameroun », 2 décembre 2013.
- Monitoring quotidien du MARAC, n° 25 du 6 mars 2014.
- Steven Spittaels et Filip Hilgert, « Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine », Anvers, IPIS, 2009.

Sites Internet ressources

- [Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale \(UNOCA\)](#)
- [Communauté économique des États d'Afrique centrale \(CEEAC\)](#)
- [Département paix et sécurité de l'Union africaine](#)
- [Gouvernement de la République de Guinée équatoriale](#)
- [Ministère de la Défense nationale du Cameroun](#)
- [Ministère des Relations extérieures du Cameroun](#)
- [Ministère des Affaires étrangères du Congo-Brazzaville](#)
- [Ministère des Affaires étrangères du Gabon](#)
- [Ministère de la Défense nationale du Gabon](#)
- [Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale](#)
- [Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix](#)

Auteurs :

Jean Delors Biyoque Bi Ntougou
Alphonse Zozime Tamekamta

Coordination scientifique :

Michel Luntumbue

Les idées et opinions exprimées dans cette note n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le ministère de la Communauté française de Belgique. Créé en 1979 par Bernard Adam, qui en a été le directeur jusqu'en 2010, le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité. Il souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr, en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger.

www.grip.org